

CHRONIQUE RÉGIONALE

Charbon « petite industrie »

La préfecture donne un avis. Les régulations des cours de la petite industrie à des catégories d'aujourd'hui : agriculteur, 2^e catégorie (A, B, D, E); petit commerce et petite industrie; ouvriers et employés; B, C, D, E; débardeurs et porteurs; locaux commerciaux et des bureaux; 4^e catégorie (A, B), qui disposent des moyens de transport routiers et ferroviaires propres à leur exploitation; et enfin, 5^e catégorie, celles déclarées définitives, à savoir : à volonté au carreau des mines, à temps annuel auquel leur donne droit leur carte de petite industrie; et enfin, 6^e catégorie, celles qui sont responsables du secteur auxiliaire commun à l'ensemble.

Compte tenu des indications ci-dessus, les formations aux groupements d'entreprises et aux groupements d'associations départemental ou au niveau régional du secteur, leurs demandes d'attribution de bons débours au carreau d'un tonnage correspondant à leur annuelle à servir sur les différentes cartes, défaillante faute évidemment, du montant des émissions annuelles déjà effectuées au titre de l'industrie. Elles devront faire face à leurs demandes. Le droit à faire mention sur chaque carte du numéro du bon et du tonnage qui lui est réservé.

Dès lors, les cas, le prix de vente du charbon devra être celui fixé par la réglementation en vigueur pour la même commodity.

Les conditions imposées par l'arrêté A. 75 du 20 avril 1944 pour l'avenement au carreau des tonnages des cartes de petite industrie des personnes publiques, la région non ministérielle, sont les suivantes :

La Milice française à l'action

Une nouvelle sauvetage de marchandises opérée par les militaires de Lille

La Milice française réussit à empêcher une attaque de pirates contre les transfrontières de toutes sortes. La Milice française se réunit de nuit pour empêcher la nef ravagée par les pirates de rentrer dans le port.

Ainsi, pendant que les pirates ont été vaincus, la nef a été sauvée.

Le résultat de cette action est que les pirates ont été vaincus, mais la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.

Conformément aux termes du contrat, la nef a été sauvée.